



Réf: Dossier N°: 004351

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE DE MANIOC » en abrégé « STIM

Siège social: Abidjan, Yopougon Sogefia Lc 4176 SOLIC, 23 BP 3190

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 janvier 2021 reçus par Me, et enregistrés au CEPICI le 12 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « SOCIETE DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE DE MANIOC» en abrégé «STIM SARL».

Objet: ACHAT, TRANSPORT, TRANSFORMATION ET VENTE DE MANIOC ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL: L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES,

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Yopougon Sogefia Lc 4176 SOLIC, 23 BP 3190

GÉRANT: SANGARE DAOUDA

RCCM: n°Cl-ABJ-03-2021-B13-01814 du 27/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11786/GTCA/RC/2021 du 27/05/2021

